

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1948)
Heft: 4

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

57L

SCHWEIZER KUNST

ART SUISSE ARTE SVIZZERA

G. A.
BELLINZONA

Bibliothèque Nationale Suisse, Berne.

OFFIZIELLES ORGAN DER GESELLSCHAFT SCHWEIZERISCHER MALER BILDHAUER UND ARCHITEKTEN
ORGANE OFFICIEL DE LA SOCIÉTÉ DES PEINTRES SCULPTEURS ET ARCHITECTES SUISSES
ORGANO UFFICIALE DELLA SOCIETÀ PITTORI SCULTORI E ARCHITETTI SVIZZERI

JÄHRLICH 10 NUMMERN
10 NUMÉROS PAR AN

N° 4

APRIL 1948
AVRIL 1948



Photo Kurt Blum, Cliché H. Denz A.G., Bern.

Cuno Amiet spricht im Berner Kunstmuseum
anlässlich der Vernissage seiner Ausstellung zum 80. Geburtstag, 22. Februar 1948.
(Im Hintergrund seine « Richesse du soir » aus dem Solothurner Kunstmuseum.)

**Discours d'Eug. Martin, président central,
à l'ouverture de la XXI^e exposition générale P.S.A.S.
au Musée des beaux-arts de Berne le 17 Avril 1948.**

Monsieur le Conseiller fédéral,
Monsieur le président de la ville de Berne,
Messieurs les Conseillers,
Mesdames, Messieurs,

Nous fêtons cette année le centenaire de notre constitution fédérale. Je crois que nous pouvons le faire avec une certaine fierté, puisque cette constitution nous a permis de rester nous-mêmes, c'est-à-dire Suisses avant tout, et de traverser à trois époques différentes, des événements qui auraient pu nous coûter notre liberté.

Mais il est un autre centenaire dont les habitants de la ville de Berne apprécieront toute l'importance. Il y a cent ans cette année, en effet, que la ville de Berne a été choisie comme siège du gouvernement, et je félicite Monsieur Bärtschi qui aura l'honneur de présider aux fêtes de cet anniversaire.

Ce choix de la ville de Berne comme ville fédérale, nous vaut aujourd'hui, sans doute, la présence de plusieurs de nos hautes autorités, et cette présence me donne des frissons et de la joie. Des frissons parce que j'ai peur de faillir à ma tâche et de la joie parce que je suis heureux de les voir. Au nom de la société des peintres, sculpteurs et architectes suisses, dont j'ai le plaisir d'être le président, je les remercie de l'honneur qu'ils nous font.

Nous ne sommes pas des inconnus pour le Conseil Fédéral, et cela pour des raisons diverses. Le budget du département fédéral de l'intérieur ne peut faire autrement que de constater notre existence, et son chef, que vous connaissez bien, ne peut en douter.